

**VILLE DE LAVAL**

**MEMOIRE SECOND PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT REVISE**

**DATE:** 11 Mai 2017

**DE:** JOSEPH TASSONI ( PRES. 2532-7149 QUEBEC INC, 127202 CANADA INC.)

**OBJET:** TERRAIN A ETRE IDENTIFIES COMME SECTEUR D'EXPANSION URBAINE  
( CADASTRES 3 906 589, 1 603 189, 2 861 520 ET 3 801 340 )

**SECTEUR:** GARE ST-ROSE

Mme. Chantal Ste-Marie

Dans le cadre de la deuxième révision du projet de Schéma D'aménagement et Développement révisé de la Ville De Laval .

La Ville désire se doter d'une vision des orientations pour assure une planification de son territoire selon les principes du développement durable. Je voulais valider les territoires dans Le TOD de la Gare St-Rose.

A la première rencontre de Schéma D'aménagement L'année passe, j'avait demander pourquoi nos terrains qui sont dans le territoire du TOD de la GARE ST-ROSE ne sont pas colorer comme Secteur D'expansion Urbain , la réponse était que il sera inclus dans le second projet en 2017 ( c'était un oublie et il devrait être colorer ou identifier notre terrain comme " Secteur D'Expansion Urbaine, et même au concept D'organisation spatiale ), après avoir assister a la deuxième révision j'ai constater le correctif ne était pas fait.

Si la ville veut prioriser de développer les terrains dans le rayons du TOD, nos terrains devront être identifier et colorer en totalité car ils sont dans ce rayon.

Nos terrain sont inscrits au nom de Joseph Tassoni et als, 2532-7149 Québec Inc. et 127202 Canada Inc. Aprox 3 400 000 Pieds Carres.

**j aimerais voir cette correctif avant le dépôt officiel de Nouveau Schéma D' Aménagement et de Développement de la Ville De Laval.**

Nous sommes propriétaires de ces terrains depuis 1986, je espère de pouvoir développer dans le court terme un projet que la Ville De Laval sera fière.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs

***Joseph Tassoni***